



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 7389

Texte de la question

M. Claude Evin souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des IFSI (instituts de formation en soins infirmiers). Le budget IFSI baisse régulièrement. Parallèlement, les quotas d'entrée diminuent sans que les critères soient très lisibles. Face à cette situation, les IFSI sans support hospitalier sont contraints à emprunter, ce qui posera à terme des problèmes de trésorerie les obligeant à reconsidérer leur existence. Les autres seront amenés à demander une participation à leurs étudiants, les contraignant à l'illégalité, cette formation étant légalement gratuite. Cette situation pose également le problème du statut juridique des IFSI rattachés, pour la plupart, aux hôpitaux. En effet, la diminution des subventions d'Etat et la diminution de la subvention d'équilibre des hôpitaux pourraient conduire à la fermeture de ces instituts. Il lui demande quelles sont ses intentions pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

S'agissant des subventions de l'Etat aux instituts de formation en soins infirmiers, la loi de finances pour 1998 prévoit une reconduction des crédits votés par le Parlement en 1997, ce qui correspond de fait à une augmentation, le nombre d'étudiants ayant, dans le même temps, diminué. 1998 est donc la première année depuis cinq ans où la dotation par élève augmentera. En outre, la réflexion menée actuellement sur le financement des structures de formation devrait aboutir à des mesures destinées à améliorer leurs moyens de fonctionnement. En ce qui concerne les quotas d'entrée dans les instituts de formation, la concertation menée en 1997 avec les services déconcentrés de mon département ministériel et avec les représentants des professionnels concernés sera poursuivie en 1998, dans le but de répondre dans les meilleures conditions aux besoins de la population en infirmiers.

Données clés

Auteur : [M. Claude Evin](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7389

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 1997, page 4436

Réponse publiée le : 2 mars 1998, page 1202